

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 MAI 1897.

Troisième feuillet de Pétitions.

(Voir les n^{os} 45 et 77, session de 1896-1897, du Sénat.)

M. le Baron **de Crombrughe de Looringhe**, 1^{er} Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

- | | | |
|----|------|---|
| 1. | 905. | Des cultivateurs de Vlissegheem préconisent certaines modifications à apporter au règlement concernant les maladies bovines ; les pétitionnaires expriment également le vœu de voir adopter la proposition de M. Helleputte et consorts relative aux mesures à prescrire pour distinguer le beurre véritable de la margarine. |
|----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

- | | | |
|----|------|---|
| 2. | 908. | Le sieur Smits, Emmanuel, à Saint-Gilles, expose que, par suite de son implication dans une affaire criminelle ayant eu un grand retentissement, il a subi un emprisonnement préventif qui a eu pour conséquence de lui faire perdre son emploi — sa seule ressource — et d'éveiller à son égard dans l'esprit public une certaine méfiance qui l'empêche de se replacer. En compensation du préjudice que cette détention imméritée lui a causé, le pétitionnaire demande que le Sénat veuille bien user de son initiative pour lui faire octroyer un secours. |
|----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

M. Cogels, 2^e Rapporteur.

3. 633. Le Conseil communal de Dison, par huit voix contre cinq abstentions, émet un vœu tendant à la suppression du remplacement et du tirage au sort tel qu'il existe actuellement.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre et à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

4. 839. Des instituteurs communaux du cercle de Beauraing préconisent diverses mesures tendant à améliorer leur situation et celle de leurs veuves et orphelins.

Même demande d'instituteurs des cercles de Saint-Georges-Jeuck, de Philippeville, de Wavre et de Botte-laere.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

5. 861. Le Conseil communal de Theux émet le vœu de voir le Gouvernement créer une caisse centrale de retraite, sous la garantie de l'État, en faveur des employés des communes et des administrations qui en dépendent, à l'instar de celle des secrétaires communaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

6. 896. Des électeurs de Denderbelle prient le Sénat : 1^o de voter une loi accordant une pension de fr. 0-75 par jour aux ouvriers des villes et des campagnes âgés d'au moins 60 ans ; 2^o de fixer les élections à la fin d'avril, époque à laquelle sont encore chez eux les ouvriers agricoles travaillant à l'étranger.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail, en ce qui concerne le 1^o, et à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour ce qui concerne le 2^o.

Numéros
d'ordre. Numéros
du registre des
pétitions.

M. Van Ockerhout, 3^e Rapporteur.

7. 899. Par pétition datée de Roubaix, le sieur Deschiettere sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir que la commune de Caster (Flandre occidentale) s'acquitte de la dette qu'elle a contractée envers lui pour l'indemniser des frais d'entretien de sa sœur aveugle.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

8. 900. Des habitants de la ville d'Ypres appellent la bienveillante attention du Sénat sur la nécessité de procéder à bref délai au curage du canal d'Ypres à l'Yser, et le prient de vouloir bien mettre à la disposition du Gouvernement les crédits nécessaires pour effectuer à ce canal les travaux d'amélioration et d'entretien reconnus indispensables.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. Crousse, 4^e Rapporteur.

9. 890. Les vice-président et secrétaire du Cercle « Anvers-rive gauche » font part au Sénat que « la population » d'Anvers, réunie en un meeting public convoqué par ce » Cercle, déclare s'opposer énergiquement à l'exécution » du projet de redressement de l'Escaut Stessels-Maus- » Brialmont, qui pourrait avoir de si funestes consé- » quences pour Anvers, et émet le vœu que les nouvelles » installations maritimes nécessaires s'éloignent le » moins possible du centre de la ville. »

Les président et secrétaire d'un meeting organisé par la « Ligue pour la défense des intérêts du Sud (8^e section) », à Anvers, font part que l'assemblée a voté un ordre du jour par lequel elle prie le Sénat de rejeter le projet Maus-Stessels-Brialmont pour le redressement de l'Escaut et demande qu'il soit procédé à l'exécution des nouvelles installations maritimes en dotant le quartier du Sud de 2,000 mètres de quais.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
---------------------	--

10.

898.

Les sieurs Tombu et Petit, respectivement président et secrétaire du Congrès national d'apiculture tenu à Namur, le 13 septembre dernier, portent à la connaissance du Sénat les vœux suivants émis par ce Congrès :

1° Que la fabrication industrielle de l'hydromel ne soit soumise à aucun droit d'accise ;

2° Que soit réintroduite dans le Code rural, par exemple à l'article 90, la défense de troubler les abeilles dans leurs courses ou travaux ;

3° Que soit révisé à bref délai, dans un sens favorable aux intérêts des apiculteurs qui ne disposent que d'un emplacement d'étendue modeste, l'article 88, 7°, du Code rural ;

4° Qu'il soit ajouté à la liste des objets que le Code de procédure civile déclare insaisissables, un certain nombre de ruches en cloche ou à cadre, jusqu'à concurrence d'une valeur à déterminer, lorsque ces ruches ne sont pas immeubles par destination ;

5° Que le Ministre de l'Agriculture mette à l'étude les moyens prophylactiques nécessaires ou utiles pour préserver notre pays de la loque ou peste des abeilles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à MM. les Ministres de la Justice, des Finances, de l'Agriculture et des Travaux publics.

11.

901.

MM. le Baron de Gruben et Dekoninck, respectivement président et secrétaire de la Commission d'Agriculture de la province d'Anvers, font savoir au Sénat que cette Commission « a émis le vœu que les pouvoirs » publics prennent sans retard des mesures en vue de » relever la plus importante des cultures pratiquées » dans le pays, la culture de la betterave sucrière, et » de sauver une industrie qui a pris un grand développement et dont la stagnation menace l'agriculture » d'un véritable désastre. »

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. Hardenpont, 5^e Rapporteur.

12.

892.

Des membres du « Boerengilde », à Denderbelle, se plaignent de la situation désavantageuse faite aux cultivateurs de betteraves dans leurs contrats passés

Numéro d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
--------------------	--

avec les fabricants de sucre ; les pétitionnaires demandent qu'on mette à la disposition des cultivateurs le moyen d'analyser leurs betteraves et leur permettre ainsi de conclure leurs marchés suivant le plus ou moins de richesse de leurs produits.

Les pétitionnaires estiment que les agents du fisc de service dans les fabriques de sucre pourraient être chargés de cette mission.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

M. Selb, 6^e Rapporteur.

- | | | |
|-----|------|--|
| 13. | 941. | Des habitants de Mons exposent les conséquences regrettables qu'aurait pour eux, leur commerce et leurs immeubles, la construction du viaduc projeté à l'avenue de Jemappes sur le chemin de fer de Mons à Quiévrain ; dans le cas où ce pont serait néanmoins établi, les pétitionnaires sollicitent « une juste indemnité en rapport avec le dommage et la moins-value qui seraient causés à leurs propriétés. » |
|-----|------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. Vanden Bossche, 7^e Rapporteur.

- | | | |
|-----|------|--|
| 14. | 802. | Le sieur Steinfort, ancien gendarme réformé pour infirmités contractées par le fait du service, sollicite itérativement une pension au lieu de l'indemnité annuelle de 120 francs qu'il n'a pas touchée, ne voulant pas, par ce fait, se voir privé du droit à la pension. |
|-----|------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

- | | | |
|-----|------|---|
| 15. | 842. | Par pétition datée de Vilvorde, le sieur Gruslin, maréchal des logis pensionné, rappelle sa pétition du 10 avril 1896, relative à la haute paie pour la décoration, aux soins médicaux et médicaments, et prie le Sénat d'insister pour qu'une suite favorable soit donnée à cette demande. |
|-----|------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

M. Plissart, 8^e Rapporteur.

16. 891. Le Conseil communal de Marcinelle émet le vœu de voir les Chambres législatives voter une loi assurant les ouvriers contre les accidents, la maladie, le chômage et la vieillesse.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

17. 902. Le sieur Berkenne, Henri, ancien mineur, à Jemeppe-sur-Meuse, devenu aveugle dans les mines, sollicite un secours de l'Etat.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

18. 903. Le sieur Pirard, Charles-Joseph, ancien ouvrier d'usine, ayant perdu l'usage de la vue, sollicite une pension.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

Le Président,
Baron P. BETHUNE.